

Adopter et entretenir un carré d'arbre: ce qu'il faut savoir

Adopter un carré d'arbre, c'est un geste citoyen qui embellit le quartier tout en favorisant un environnement urbain plus sain. En vous engageant dans ce projet, vous participez activement à la création d'un espace de vie plus vert, accueillant et durable.

Pourquoi le projet existe-t-il ?

Les carrés d'arbre, ces petites parcelles de terre entourant les arbres le long des rues, sont souvent négligées. En les adoptant, les résident·es ont l'opportunité de transformer ces espaces en jardins florissants, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à la communauté et améliorant la qualité de vie dans le quartier.

Quels sont les avantages de fleurir un carré d'arbre ?

- Favoriser la biodiversité : en plantant diverses espèces végétales, vous créez un habitat propice aux pollinisateurs et autres petites faunes, contribuant ainsi à la richesse écologique locale.
- Améliorer la qualité du sol : l'apport de compost et de paillis dans les carrés d'arbre aère le sol, améliorant ainsi sa capacité à absorber l'eau et les nutriments essentiels aux plantes.
- Maintenir un environnement propre : un carré d'arbre bien entretenu dissuade le dépôt de déchets et préserve les arbres en évitant qu'ils servent de support pour les vélos.

Pourquoi devriez-vous adopter un carré d'arbre ?

- Pour embellir votre quartier : en aménageant un carré d'arbre, vous apportez une touche personnelle et esthétique à votre rue, rendant le quartier plus agréable pour tous.

- Pour participer à une démarche écologique : en verdissant ces espaces, vous contribuez activement à la transition écologique de votre quartier, soutenant ainsi les efforts collectifs pour un environnement plus sain.
- Pour renforcer les liens communautaires : cette initiative favorise les interactions entre voisines et développe un esprit de collaboration au sein de la communauté.

Qu'est-ce que vous gagnez en adoptant un carré d'arbre ?

L'éco-quartier d'Outremont vous fournit gratuitement:

- un accompagnement personnalisé
- un guide pratique
- quelques semences
- du compost
- une pancarte d'identification

Et s'engagent à entretenir leur carré d'arbre tout au long de l'année.

Comment adopter un carré d'arbre ?

1. Choisissez votre carré d'arbre : repérez un carré d'arbre non aménagé près de chez vous à Outremont
2. Contactez-nous par courriel à projets.eq@outremontenfamille.org pour vous inscrire au projet et réserver votre carré d'arbre.
3. Personnalisez votre espace : laissez libre cours à votre créativité ! Ajoutez des plantes, des fleurs, des petits éléments décoratifs...
4. Partagez votre expérience : publiez des photos de votre carré d'arbre sur les réseaux sociaux avec le hashtag #AdopteTonCarréOutremont pour inspirer vos voisins et amis à participer également !

Quelques règles d'aménagement

Règle n°1: Respecter une hauteur de 1,2 m pour les plantes: il est recommandé de respecter une hauteur totale de 1,2 mètre pour garantir la sécurité de la circulation des automobilistes, des cyclistes et des piétons.

Règle n°2: Planter les végétaux à au moins 30 cm du tronc d'arbre: cela est nécessaire pour ne pas blesser ses racines.

Règle n°3: Ne pas dépasser l'espace du carré d'arbre: les plantes ne doivent pas s'étendre au-delà de la zone délimitée par le carré d'arbre, afin d'éviter tout débordement sur le trottoir susceptible de perturber les piétons, ou d'être piétinées et ainsi endommagées. Pour cela, les plantes plus hautes peuvent être mises au centre et les plus courtes en périphérie.

Règle n°4: Interdire certains végétaux indésirables

La Ville de Montréal a donné une liste non exhaustive de plantes qu'il est interdit de semer dans les carrés d'arbre:

- Plantes envahissantes: (Datura, salicaire pourpre, renouée du Japon, anthriscue des bois, nerprun cathartique, berce du Caucase, etc);
- Arbre (l'arrondissement se charge de planter le bon arbre au bon endroit);
- Tabac, tournesol géant, cannabis;
- Toute plante toxique, allergène, envahissante, grimpante ou de plus de 1,2 mètre de hauteur;
- Vigne vierge.

Règle n°5: Ne pas utiliser de pesticide de synthèse: il est crucial de souligner l'importance de ne pas utiliser de pesticides, en particulier les pesticides de synthèse, dans les carrés d'arbres. Ces produits chimiques peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement, la santé humaine et la biodiversité locale.

Règle n°6: Ne pas cultiver de plantes comestibles pour des raisons de santé publique

Photos:

